

ENTREPRISES

INVESTISSEMENTS

Alors que la part de la France est de 10 % dans les importations des pays de l'Europe des 15, elle n'est que de 5,3 % dans celles des **NOUVEAUX ADHÉRENTS** à l'Union européenne. François Loos, ministre

délégué au commerce extérieur, reconnaît que cela n'est « **PAS SUFFISANT** ». L'Allemagne atteint une part de marché d'un quart. Les échanges concernent surtout le secteur industriel. Les investissements,

eux, sont principalement orientés vers **LES SERVICES**. Ainsi, par exemple, la Société générale est devenue le cinquième établissement étranger dans cette région, et France Télécom s'est imposé, au prix de coupes

dans les effectifs, comme le leader de la téléphonie en Pologne. La grande distribution, très présente dans cette zone, n'arrive pas à y gagner de l'argent, en raison d'une **CONCURRENCE EXACÉRBE**.

Les entreprises françaises sont peu offensives dans l'Europe élargie

La part de la France dans les importations des nouveaux membres de l'Union européenne est près de cinq fois inférieure à celle de l'Allemagne. C'est avec la Pologne que les échanges sont les plus nombreux, et c'est dans le secteur des services que les investissements sont surtout réalisés

MINISTRE DÉLÉGUÉ au commerce extérieur, François Loos est par fonction optimiste et n'a de cesse de vanter l'esprit de conquête dont font preuve les entreprises françaises. Pourtant, face aux dix nouveaux pays entrant dans l'Union européenne ce 1^{er} mai, François Loos est obligé de le reconnaître : la part de marché occupée par la France dans ces pays n'est « *pas suffisante* ». Les chiffres sont éloquentes : alors que la France représente 10 % du marché européen actuel, sa part dans les importations des pays de l'élargissement n'est que de 5,3 %. Un chiffre ridicule par rapport à l'Allemagne, qui s'octroie le quart de ces nouveaux marchés, et même inférieur à celui de l'Italie (6,8 %). La petite Autriche fait presque autant (4,7 %).

Pour étudier la présence française dans ces pays, deux données sont à prendre en compte : les échanges commerciaux et les investissements. Schématiquement, les premiers concernent surtout l'industrie et les seconds les services. Ces différences de stratégies, selon le gouvernement, limitent les risques de délocalisation. « *Il n'y a pas à ma connaissance d'entreprises françaises qui sont en train d'arrêter leur production en France pour ouvrir une usine dans les pays de l'Est. Ce type de délocalisation a correspondu à une époque* », au-

jourd'hui révolue, a indiqué le ministre le 22 avril.

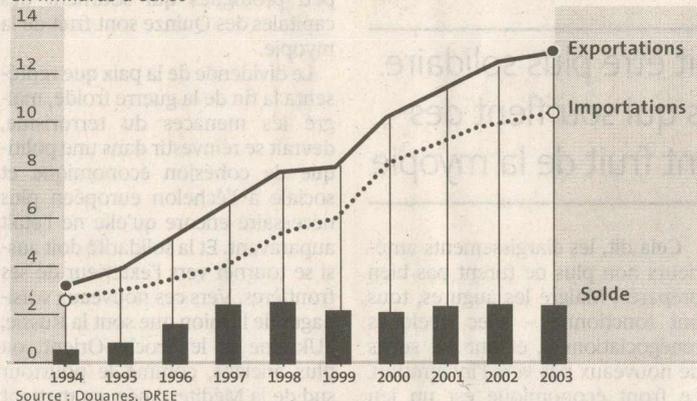
Si l'on s'en tient aux grandes tendances économiques, les entreprises françaises ne délocalisent pas : elles sous-traitent leur production à des entreprises implantées dans des pays à coûts plus bas, dont les nouveaux entrants. Cela semble particulièrement vrai dans le secteur des biens de consommation (vêtements, meubles, bois), domaines dans lesquels le déficit commercial français est très important (515 millions d'euros en 2003 avec les dix pays entrants et même 1,17 milliard d'euros si l'on intègre la Bulgarie et la Roumanie, qui devraient rejoindre l'Union européenne en 2007). En revanche, dans l'industrie automobile et les biens intermédiaires, le bilan est largement excédentaire.

Au total, les exportations françaises chez les nouveaux adhérents ont représenté 11 milliards d'euros et les importations 8,9 milliards. On peut certes se féliciter en constatant que cette zone représente 3,7 % du commerce extérieur français, soit davantage que la Chine (2,9 %) ou l'Amérique latine (1,9 %). On peut aussi remarquer que la France exporte deux fois plus vers la seule Belgique que vers ces dix pays réunis.

Sans surprise, c'est avec la Pologne que la France commerce le plus (elle représente près de 30 %

UN EXCÉDENT COMMERCIAL RÉGULIER

Evolution du commerce français avec les nouveaux entrants dans l'UE, en milliards d'euros



Source : Douanes, DREE

de nos échanges avec cette zone), suivie de la Hongrie et de la République tchèque. Le ministère du commerce extérieur reconnaît que la France est, au contraire, nettement moins bien placée dans les Etats baltes. Et si Paris affiche des scores plus honorables en Slovaquie (7,9 %) et à Malte (12,7 %), on le doit aux échanges intrasociétés (à l'intérieur d'une même multinationale), en l'occurrence Renault en Slovaquie, et ST Microelectronics dans l'île méditerranéenne. Hormis ce jeu d'écritures, les échanges s'effondrent.

La situation est un peu meilleure lorsqu'on regarde les investisse-

ments français dans ces pays. Plusieurs grandes entreprises comme Vinci, Veolia, Bouygues ou Suez sont présentes dans à peu près tous les pays de la zone. En 2000 et 2001, les entreprises françaises ont mis les bouchées doubles, faisant passer de moins de 5 % en 1998 à plus de 20 % en 2001 la part des investissements français dans cette région du monde. Rien qu'en 2000, ces investissements ont représenté 4,8 milliards d'euros, plus du double de 1999. Mais dès 2002, le soufflet est retombé à 1,8 milliard. Raisons évoquées : la situation économique mondiale plus difficile, qui a contraint les Fran-

çais comme leurs concurrents à réduire la voile, mais aussi un coup de frein mis aux privatisations dans ces pays. Or, comme le prouve le poids pris par France Télécom en Pologne ou par les services aux collectivités locales, les privatisations et la gestion déléguée d'équipements collectifs ont constitué deux des principales portes d'entrées des entreprises dans ces pays.

La présence française est très inégalement répartie. La Pologne attire 60 % des investissements (il est vrai que ce pays représente environ 50 % du produit intérieur brut de la zone), très loin devant la République tchèque (12,7 %) et la Slovaquie (11,4 %).

On trouve, certes, plusieurs grands investissements industriels (dans la chimie, le bois et le papier, les industries agroalimentaires et l'automobile - Renault et PSA Peugeot Citroën y sont implantés ou ont de nouveaux projets), mais ce sont surtout les services qui dominent - le BTP, le traitement et la distribution d'eau, la grande distribution, l'hôtellerie et les télécommunications. Faire ses courses chez Carrefour ou Auchan ou dormir dans un hôtel du groupe Accor est devenu banal dans ces pays.

En 2002, les filiales des groupes français employaient plus de 362 000 personnes dans les dix pays nouveaux adhérents, soit 8 %

des effectifs des filiales françaises à travers le monde.

Si la disparition des frontières entraîne peu de changements pour les entreprises européennes, l'entrée dans l'Union va permettre à ces pays de disposer d'une véritable manne. Selon le ministère de l'économie, les grands travaux bénéficieront à eux seuls d'une enveloppe européenne supérieure à 20 milliards d'euros de 2004 à

Faire ses courses chez Carrefour ou Auchan ou dormir dans un hôtel du groupe Accor est devenu banal dans ces pays

2006. Pourtant, si l'on en croit un sondage réalisé en mars par la chambre de commerce de Paris auprès de 6 000 chefs d'entreprise, 72 % de ceux qui dirigent une société de plus de 500 salariés jugent que l'élargissement ne constitue pas une opportunité. M. Loos va encore devoir faire œuvre de pédagogie.